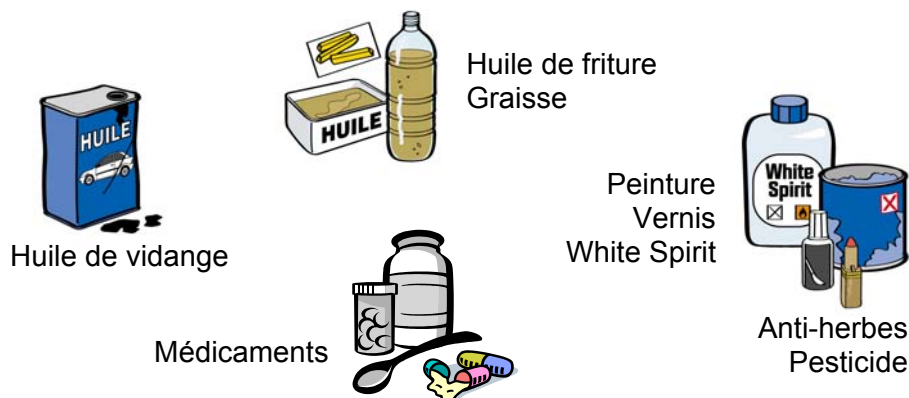


L'AIVE a obtenu en 2004 la certification environnementale EMAS pour 57 stations d'épuration en Province de Luxembourg



Aidez-nous à renforcer notre action de protection de l'environnement et d'amélioration de la qualité des eaux de surface

**Ne jetons pas dans  
les égouts, les évier, les toilettes, ...**



**Tous ces déchets peuvent être déposés au parc à conteneurs**

Ces substances sont des sources de pollution grave et peuvent compromettre le bon fonctionnement des stations d'épuration

